



SAINTE-JUSTINE



Langevinette

Juin 2020



Bonne Fête
Papa 



Le Langevinette prendra une pause durant les
mois de juillet et août 2020.

De retour dès
septembre 2020

Prochaine date de tombée :
11 septembre 2020



LE MOT DU MAIRE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier de la Municipalité de Sainte-Justine, déposé à la séance du 7 mai 2020, pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2019.

Rapport de l'auditeur indépendant

Le cabinet comptable Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l., a audité les états financiers pour l'exercice 2019 de la municipalité conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Selon le rapport de l'auditeur indépendant, signé le 7 mai 2020, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Sainte-Justine au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Le rapport financier 2019 révèle que la Municipalité de Sainte-Justine a réalisé un excédent de fonctionnement avant consolidation de 60 471\$. Au 31 décembre 2019, le surplus accumulé non-affecté s'établissait donc à 178 850\$ et le surplus affecté s'élevait à 70 000\$, soit une somme de 60 000\$ affectée à l'exercice financier 2020 et un montant de 10 000\$ affecté aux éventuels travaux de réfection de l'entrée est.

Lors de cet exercice financier, nous avons reçu des revenus de fonctionnement et d'investissement de 2 740 840\$ et des charges pour un montant de 2 166 115\$ et ce, incluant un amortissement des immobilisations 384 124\$.

Nous avons effectué des investissements pour un total de 1 129 213\$ qui ont été financés par un montant de 640 771\$ provenant de subventions, par une somme de 119 162\$ provenant des activités de fonctionnement et par un emprunt de 369 280\$. Il serait bon de noter que sur cet emprunt de 369 280\$, une portion de 254 280\$ est financé dans le cadre du programme PRIMEAU.

Le coût total des immobilisations a augmenté de 1 129 213\$, passant ainsi à 13 962 392\$ et leur amortissement cumulé de 7 541 667\$ ramenait alors la valeur nette de ces immobilisations à 6 420 725\$.

Au cours de l'année 2019, la dette à long terme est passée de 1 174 609 \$ à 1 021 164\$, en baisse de 153 445\$. Cependant, il serait bon de noter que dans le cadre du transfert des actifs de nos équipements incendies à la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins en 2018, une somme de 105 164\$ est incluse à notre dette totale de 1 021 164\$.

J'aimerais vous préciser que toutes ces données de l'année financière 2019 ont été prises avant la consolidation des partenariats avec les Régies intermunicipales et ne s'appliquent donc qu'à notre municipalité.

Pour toute information additionnelle à ce sujet, je vous invite à communiquer avec le directeur général.

Par ailleurs, je tiens à vous informer que nous sommes présentement au prise avec une forte demande de la consommation d'eau potable.

Parfois, il s'agit seulement de simples petits gestes pour améliorer la situation. Saviez-vous que:

- une seule goutte d'eau qui s'échappe chaque seconde d'un robinet représente près de 10 000 litres d'eau par année et qu'une toilette qui fuit peut gaspiller jusqu'à 200 000 litres d'eau par année.
- la pluie peut à elle seule combler les besoins de votre pelouse, puisque celle-ci n'a besoin que de 2.5 cm d'eau par semaine. Si votre gazon est jaune, il est en dormance afin de préserver l'eau nécessaire à ses racines.
- un boyau d'arrosage peut débiter 1 000 litres d'eau à l'heure et que c'est plus que ce qu'il faut pour tirer 100 fois la chasse d'eau, remplir un spa, prendre 12 douches de 10 minutes, faire 50 cycles de lave-vaisselle ou 6 brassées de lavage.

J'aimerais vous rappeler que le règlement sur l'utilisation de l'eau potable stipule que le lavage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment **n'est permis que du 1^{er} avril au 15 mai de chaque année** ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

De plus, l'arrosage des pelouses, haies, arbres, arbustes ou autres végétaux distribué par des asperseurs amovibles ou par des tuyaux poreux est permis uniquement de 20 h et 23 h les jours suivants :

- un jour où la date est un chiffre pair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre pair;
- un jour où la date est un chiffre impair pour l'occupant d'une habitation dont l'adresse est un chiffre impair.

Finalement, il ne faudrait pas oublier que les **abris d'hiver** doivent être enlevés avant le **1^{er} mai**. Les contrevenants recevront une lettre à cet effet dans les prochains jours. Votre collaboration est appréciée et nous vous demandons de vous conformer à la réglementation municipale.



Christian Chabot, maire



Conseil en bref

Affaires municipales

- Comptes fournisseurs : 136 268,83 \$
- Le conseil accepte la soumission déposée par Pavage Sartigan Ltée pour les travaux de pavage et de rapiéçage à la finisseuse pour la somme de 124 725,05 \$ taxes incluses.
- Le conseil accepte la proposition de Mac construction pour le remplacement non-prévu au devis initial de 4 fenêtres pour le coût de 3 327,77\$ plus taxes.
- Le conseil accepte la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter la demande de dérogation mineure déposée par M. André Fortier.
- Le directeur remet aux membres du conseil les informations préparées par la MRC des Etchemins concernant la récupération des tubulures d'érablière.
- Le conseil accepte de verser la somme de 65.41 \$ à M Julien Fortier suite à un bris survenu au cours de la saison hivernale.
- Le conseil aimerait que des travaux de lignage de rues soient effectués le plus rapidement possible.
- Le conseil est informé des dossiers en cours à l'œuvre des loisirs soient au niveau des camps de jour et de l'installation de caméras de surveillance au Centre sportif.
- Le conseil accepte de présenter les projets « Installation d'une génératrice à la Mairie pour la sécurité civile » et « Confection d'une voie d'accès piétonnière et réfection du stationnement du Centre civique » dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants 2020-2021 de la MRC des Etchemins.
- Le conseil accepte l'offre de la Caisse Desjardins des Etchemins pour le refinancement d'emprunt au montant de 53 399 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt no 143-14.
- Le conseil est informé que le comité Rues Principales a investi dans l'achat de 24 bacs à fleurs et de 36 oriflammes estivales. Il n'y aura pas de jardinières cet été.
- Le conseil autorise le directeur général à assister aux webdiffusions en gestion municipale en remplacement du congrès 2020 de l'Association des directeurs municipaux du Québec.

PISCINE RÉSIDENTIELLE

Vous prévoyez faire l'achat et l'installation d'une piscine en prévision des chaudes journées d'été ? Un **permis est obligatoire pour installer toute piscine**.

L'obligation de posséder un permis vise non seulement les piscines hors terre, creusées, semi-creusées, démontables et gonflables, mais également toutes les constructions donnant ou empêchant l'accès à la piscine, telles que les plateformes, les clôtures et les terrasses.

Informez-vous également sur toutes les **règles à respecter** avant de procéder à l'achat et l'installation de votre nouvelle piscine en consultant le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles : <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/S-3.1.02,%20r.%201>

L'objectif de ce règlement est de réduire le nombre de décès par noyades qui surviennent dans les piscines résidentielles.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de permis ainsi que le questionnaire pour les renseignements nécessaires pour déterminer si un permis peut être délivré conformément au règlement sur la sécurité des piscines résidentielles au bureau municipal ou sur le site internet de la municipalité.



Enregistrement obligatoire de votre animal

En vertu de la réglementation provinciale en vigueur depuis le 3 mars dernier, vous devez, en tant que propriétaire d'un chien, enregistrer votre animal auprès de la Municipalité. Lors de l'enregistrement, vous recevrez une médaille que vous devrez placer en tout temps au cou de votre chien. Cette dernière est ainsi obligatoire et permet à la Municipalité de recenser les chiens présents sur son territoire.

La médaille d'identification est également le moyen le plus sécurisant pour retrouver rapidement votre animal s'il venait à s'égarer de votre domicile. La médaille étant numérotée et fichée, vous pouvez aussi, à votre guise, y faire graver votre numéro de téléphone afin de permettre à la personne qui retrouvera votre animal de compagnie de vous contacter directement.

Les médailles pour chien sont obligatoires et sont disponibles au coût de 5 \$. Une fois votre animal enregistré auprès de la Municipalité, vous recevrez une médaille, laquelle sera valide tout au long de sa vie ou encore tant et si longtemps qu'il résidera sur le territoire de la municipalité de Sainte-Justine. Si vous déménagez hors du territoire, vous devrez alors vous renseigner sur la réglementation en vigueur.

Vous pouvez consulter la réglementation provinciale sur le site de la municipalité de Sainte-Justine au www.stejustine.net

Veillez prendre note que vous n'avez pas à enregistrer de nouveau votre chien si celui-ci possède déjà sa licence de la municipalité.

De plus, les personnes qui n'enregistrent pas leur chien tel que prévu au règlement provincial, sont passibles d'une amende de 250\$ à 750\$



Message de votre bibliothèque.....

Suite à une discussion avec notre technicienne du Réseau et le directeur de notre Municipalité, il a été convenu que **notre bibliothèque restera fermée jusqu'au 6 juillet.**

Nous vous tiendrons au courant sur notre page Facebook.

Merci à vous tous et toutes pour votre compréhension.

Après la pluie le soleil revient toujours!

Le comité de gestion de la biblio

Récupération des tubulures d'érablières dans Les Etchemins

SAVIEZ-VOUS QUE ...

- **le remplacement de la tubulure d'une érablière de 4000 entailles produit environ une (1) tonne de plastique, ce qui équivaut au poids d'une voiture moyenne ?** On retrouve plus de 1 678 279 d'entailles enregistrées sur le territoire des Etchemins, ce qui représente plusieurs tonnes de tubulures pouvant être récupérées chaque année.
- **il est maintenant possible de les recycler entièrement ?** Puisqu'il y a près de 600 érablières dans Les Etchemins et dans un souci d'améliorer la gestion des matières résiduelles produites sur son territoire, la MRC des Etchemins est heureuse de mettre en place un projet pilote de récupération des tubulures d'érablières pour la prochaine année.
- **la tubulure d'érablière coûte plus cher à enfouir qu'à recycler ?**
- **il ne faut pas brûler la tubulure ?** La fumée provenant de la combustion de ces plastiques est néfaste pour la santé humaine et les résidus restants après la combustion représentent **un risque de contamination pour le sol** sur lequel poussent les érables à sucre.
- **il est interdit d'enfouir de la tubulure sur son terrain privé ?** Cela représente aussi un risque de contamination, en plus de faire **perdre de la valeur à un terrain**, car cette tubulure pourrait être considérée comme un **vice caché** si elle n'est pas déclarée à la vente du terrain.



Nous comptons sur les acériculteurs pour faire de ce projet un succès. Afin de le réaliser, les écocentres de Sainte-Justine et Saint-Prosper acceptent les tubulures provenant des treize (13) municipalités.

Les tubulures **devront être débarrassées des broches, collets ou autres (pièces métalliques)** pour pouvoir être déposées dans un des écocentres. Il n'est cependant pas nécessaire de retirer les raccords et les chalumeaux de la tubulure.

Les tubulures récupérées seront par la suite réacheminées à un centre de récupération pour leur donner une seconde vie. Les tubulures deviendront des drains agricoles, des contenants en plastique, des accessoires pour les jeux dans les parcs, des tuteurs pour les arbres, etc.

Le succès de ce projet repose sur les producteurs de produits d'érable. Les retombées de celui-ci ne peuvent être que bénéfiques à la lutte contre les changements climatiques.

Pour information, contactez la MRC des Etchemins au 418-625-9000 poste 2229.

Service des



Camp de jour 2020 à Ste-Justine (Enfants de Ste-Justine / St-Cyprien) L'Oeuvre des loisirs

Fière de vous présenter les membres de sa **belle Équipe d'animateurs (trices)**. Chacun (e) détenant une attestation d'animateur et de l'expérience auprès des enfants. Voici les membres de l'équipe du camp de jour 2020 de Ste-Justine.

Léanne Racine (4^e année).....Coordonnatrice - animatrice
Flavie Charette (3^e année)..... animatrice
Mae Goudreau (3^e année)animatrice
Xavier Gascon (2^e année).....animateur
William Brûlé (1^{ère} année).....animateur



Objectif : Offrir aux enfants, un été magnifique

Semaine préparatoire : du 22 au 26 juin, les membres de l'équipe seront en formation sur les mesures de santé et sécurité à appliquer. Discuter du thème, échanger, préparer et coordonner les diverses activités offertes aux enfants.

Mesures adaptées à la formation

Mesures mises en place pour gérer le risque de la Covid-19

- Rappeler les normes de distanciation physique
- Favoriser les activités extérieures
- Limiter les contacts
- Appliquer les mesures d'hygiène rigoureuses
- Adapter un Code d'éthique en prévention
- Compléter quotidiennement le rapport de santé du personnel, enfants
- Imposer le lavage systématique des mains
- Réduire les formalités et échanges papier
- Limiter l'accès du site (parents, fournisseurs)
- Respecter les ratios : animateur / nombre d'enfant – groupe d'âge
- Assurer la capacité d'accueil en espace et locaux intérieurs
- Nettoyer et désinfecter les lieux et les équipements régulièrement

Organisation et programmation des activités / service de garde

- Formation de l'Association des Camps du Québec
- Dresser l'horaire de travail et répartition des responsabilités
- Outiller les animateurs incluant la fiche personnelle de l'enfant
- Produire la liste des activités retenues
- Préparer le matériel
- Assigner les espaces intérieures
- Installer et préparation les équipements
- Établir les formalités d'accueil quotidienne

Comme vous pouvez le constater, **tous les efforts seront déployés pour assurer un été magnifique aux enfants qui participeront au camp de jour de Ste-Justine.** Actuellement nous avons de nombreux jeunes de 5 à 12 ans inscrits. Des places sont encore disponibles pour accueillir votre enfant.

Merci de votre confiance

Quotidiennement, nous maintenons la mise à jour des procédures à suivre et d'adapter les recommandations de la Direction de la santé publique. Avant l'ouverture du camp de jour, les parents recevront les instructions à suivre.

Camp de jour 2020 à Ste-Justine : du 29 juin au 14 août 2020 (7 semaines)

Informations : Roland Charest 418-383-5397 poste 1226

Courriel : loisirs@stejustine.net



Centre Dekhockey Desjardins des Etchemins

146 rue Bisson Ste-Justine



Saison 2020

Disponible à compter du lundi 22 juin 2020

Location de la patinoire dekhockey

Du lundi au dimanche : location sur réservation aux heures disponibles entre 9h00 et 22 h00.

Coût de location : \$40 / h

Location par courriel : loisirs@stejustine.net Tél : 418-383-5397 poste 1226

Réservation pour la saison

Hommes / femmes / mixte : (16 ans et + . Vous désirez réservé une plage horaire fixe jusqu'au 7 septembre 2020.

Profitez du tarif préférentiel : \$35 / h (minimum 8 heures)

Réservation par courriel: loisirs@stejustine.net Tél : 418-383-5397 poste 1226

Location avec arbitres et chrono

Tarif horaire : \$90 / h

Location par courriel : loisirs@stejustine.net Tél : 418-383-5397 poste 1226



Tarification enfant de 4 à 15 ans

- Mardi et jeudi de 18h00 à 21h00
- \$5 / h par enfant ou
- Carte de saison : \$50 (mardi et jeudi)

Équipement obligatoire et recommandations

- ♦ Espadrilles
- ♦ Jambières qui couvrent les genoux (hockey ou dekhockey)
- ♦ Casque de hockey ou dekhockey avec grille complète pour les 17 ans et –
- ♦ Gants de hockey ou de dekhockey
- ♦ Bâton de Dekhockey ou hockey sans ruban
- ♦ Le port de la coquille est recommandé. (jockstrap)

Gardien de but : Casque avec grillage ou masque de gardien moulé avec palette arrière, le plastron ainsi que la coquille protectrice sont obligatoires. Les épau-
lètes de gardien sont recommandées et portées à l'intérieur du gilet.

Location équipement de gardien but

Disponible pour enfant de 6 à 12 ans :

Coût : \$5 / h

Location par courriel : loisirs@stejustine.net Tél : 418-383-5397 poste 1226





Bonjour à tous,

Dans la foulée des annulations de spectacles et évènements, la Société du Patrimoine de Sainte-Justine se voit dans l'obligation de suivre les recommandations de la Société Nationale des Québécois et annule donc toutes les activités habituelles se déroulant au Site des pères Trappistes le 24 Juin. Il en est de même pour les spectacles prévus au mois d'août à la chapelle Sacré-Cœur puisqu'il est impossible de réunir un groupe dans un si petit espace tout en respectant la distanciation sociale.

Bonne nouvelle toutefois, nous avons reçu l'autorisation d'opérer le Site des pères Trappistes avec des règles d'hygiène de base, un nombre de personnes maximum et une distance de 2 mètres avec la guide. Nous vous invitons donc à venir rencontrer Océane Chabot à partir du 24 juin jusqu'à la fête du travail. Les maisons sont ouvertes tous les jours de midi à 17h00 sauf le mardi. Il est toujours possible d'aller faire un pique-nique ou marcher le sentier en dehors des heures d'ouverture. Toutes ces activités sont gratuites!

Enfin, des travaux seront entrepris prochainement afin de rénover et entretenir la chapelle Sacré-Cœur avec l'aide de la politique de soutien aux projets structurants. Rappelons que nos deux chapelles fêteront leurs 100 ans en 2021! Raison de plus pour les embellir et les mettre en évidence.

Merci et au plaisir de vous rencontrer sur le site.
Stéphane Brûlé, président.

DISPOSITION DES PNEUS et HUILES USAGÉS

Veuillez prendre note que vous pouvez disposer de vos pneus usagés à l'Écocentre. À moins que vous achetiez vos pneus chez un détaillant local tel que votre garagiste, celui-ci n'a pas à recevoir dans sa cour, les pneus de tout le monde. L'Écocentre est alors **la solution** pour disposer de vos vieux pneus.

De la même façon, nous pouvons également recevoir les huiles à moteur usagées à l'Écocentre.
Petit rappel : l'Écocentre est ouvert le samedi de 8h à 13h.

Pour être informé en situation d'urgence, inscrivez-vous à MUNICITO au www.stejustine.net
MUNICITO est un outil simple et efficace nous permettant de vous informer sur des sujets
spécifiques
Exemple : Sécurité civile et bris aqueduc



Municito

PRÉNOM	
NOM	
SEXE	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	
VILLE	
CODE POSTAL	
NOMBRE D'ENFANT À CETTE ADRESSE	
NOMBRE D'ADULTE À CETTE ADRESSE	
TÉLÉPHONE RÉSIDENTIEL	
TÉLÉPHONE CELLULAIRE	
COURRIEL Si vous n'en avez pas, il faut en créer une adresse « bidon » Ex : 3 première lettres prénom, 3 première lettres du nom de famille et on ajoute @mun.789 Pour Josée Rochefort : josroc@mun.789	
MOT DE PASSE 8 caractères, dont 1 majuscule et 1 chiffre	

SVP nous retourner à l'adresse courriel reception@stejustine.net afin que nous puissions compléter votre inscription.
Vous pouvez remplir l'inscription directement sur l'application Municito disponible sur le site internet de la
Municipalité de Sainte-Justine au www.stejustine.net.

La maltraitance chez les personnes âgées

C'est inacceptable, agissons!



La crise que nous vivons actuellement crée un terreau fertile pour l'apparition de situations de maltraitance envers les aînés. Dans ce contexte, il s'avère important de prendre soins les uns des autres. En tant que proche, ami, voisin, membre de la famille, vous pouvez agir et faire la différence pour faire cesser une situation de maltraitance.

1 Garder l'œil ouvert: Être sensible aux signes et aux indices à observer et être à l'écoute.

Quelques indices à observer. La personne aînée:

- Présente des blessures;
- Présente de l'anxiété;
- S'isole;
- Se plaint de malaise;
- N'a pas suffisamment d'argent pour ses besoins essentiels;
- A des changements dans ses comportements ou ses habitudes.

2 Aborder le sujet: En parler ouvertement avec la personne sans la brusquer, attendre le bon moment (sécurité et respect), valider et vérifier vos inquiétudes auprès de la personne.

Exemples de questions à poser:

- Comment ça va?
- Je m'inquiète pour vous?
- Est-ce qu'il y a quelqu'un qui vous rend mal à l'aise?

Attention: Vérifiez vos inquiétudes auprès de la personne ou auprès d'un intervenant pour ne pas tirer de conclusions hâtives.

3 Demeurer ouvert: Être à l'écoute sans jugement, maintenir le contact et respecter le rythme de la personne. Croire la personne si elle se confie à vous et l'accompagner vers les services si elle le souhaite.

Exemples d'actions à poser:

- Demander si la personne accepte d'en parler à une personne de confiance, son médecin, un prêtre, un ami, etc.;
- Proposer d'accompagner la personne vers les services locaux (organisme de défense des droits des aînés, travailleur de milieu, etc.);
- Laisser un numéro de référence (Info-Social 811 ou la Ligne Aide Abus Aînés);
- Lui mentionner que vous êtes disponible à n'importe quel moment.

Besoin d'aide?



LIGNE AIDE ABUS AÎNÉS
1 888 489-ABUS (2287)

www.aideabusaines.ca

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Lac-Etchemin, 3 juin 2020

Trois expositions saisissantes au Moulin La Lorraine de Lac-Etchemin



Une vue de l'exposition «Les corps réinventés» de Paul Duval

Après plusieurs semaines d'inactivité, le Moulin La Lorraine est très heureux d'annoncer sa réouverture prochaine et invite le public à revenir profiter de l'ensemble des expériences culturelles qui y sont offertes, que ce soit pour visiter les expositions, la meunerie ou se promener dans le jardin et le sous-bois poétique. C'est donc à compter du 20 juin à 12h que les portes ouvriront sur trois artistes aux créations remarquables et leurs expositions saisissantes qui ont en commun une même trame invisible : l'être et les émotions humaines.

À la Salle Pierre-Beudoin, l'exposition «Les corps réinventés» du sculpteur beauceron Paul Duval met en scène une galerie de personnages graciles réalisés en papier mâché et de dimensions variables, dont un de 7 pieds de hauteur. Ces êtres silencieux semblent réfléchir, discuter, s'étudier ou nous observer. Par sa présence expressive, cette singulière communauté interpelle le visiteur en lui renvoyant l'image de ses propres rapports aux autres.



Œuvres de Rosalie Gamache

À la Salle des Courroies, on découvre une série de portraits doubles créés par Rosalie Gamache, sous le titre «Costume». Peints à l'huile dans la pure tradition académique, les œuvres sont réalisées sur du papier calque de polyester, un matériau qui n'a pourtant rien de classique! L'artiste exploite ce support translucide pour créer des portraits psychologiques d'individus aux identités et expressions de genre ambiguës ou hors norme... un thème résolument contemporain traité avec justesse et virtuosité.



Une vue de l'exposition de Pierrette Comeau

Dans le Hall du Moulin, l'artiste Pierrette Comeau a installé «Les maisons vivantes», une exposition à saveur poétique qui prête un sens émotif à l'habitat. Dès le premier coup d'œil, le visiteur est séduit par les harmonies de couleurs, l'équilibre et le dynamisme des créations. La maison lui apparaît ensuite comme un être sensible, avec des sentiments et une âme. Pierrette Comeau illustre avec éloquence un thème intime et universel.

Le Moulin La Lorraine tient à rassurer la population et précise que toutes les mesures nécessaires ont été mise en place pour offrir aux visiteurs une expérience des plus agréables et tout-à-fait sécuritaire malgré le contexte de la Covid-19.

Le Moulin accueillera les visiteurs les 20 et 21 juin de 12h à 15h30. À partir du 24 juin, les visites seront de 10h à 16h30 du mercredi au dimanche inclusivement. L'admission demeure 6\$ et le paiement sans contact est privilégié. Quant au jardin, l'accès est gratuit du mercredi au dimanche.

Pour plus d'informations, consultez le www.moulinlalorraine.ca ou communiquez au 418-625-4400. Le Moulin La Lorraine est situé au 1286 Route 277, Lac-Etchemin.

Petites Petites
ANNONCES
Petites



Peinture Tirage de joint Alain Roy

Intérieur/extérieur
Prix abordable

Sainte-Justine
(418)222-9061
NEC 2265928095



Fraisière René Roy Autocueillette de fraises

Tél : 418-383-3467 (maison)
Cellulaire : 418-221-3240



801 route 204 Est
Sainte-Justine

Si vous voulez des fraises déjà cueillies,
Donnez-moi votre commande
je les cueillerai pour vous !

SIGNALEZ LA BERCE DU CAUCASE

T 581 224-6671

Si vous croyez avoir trouvé de la berce du Caucase, contactez les responsables de l'Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches à l'aide de l'un des trois moyens suivants :

- ◆ Le formulaire de signalement en ligne : byebyeberceducaucase.com
- ◆ L'application pour cellulaire ou tablette **Ubiquit'eau** ;
- ◆ Par téléphone au **581 224-6671**.

Aussi, notez de façon détaillée le lieu et prenez quelques photos pour les envoyer aux responsables, ce qui permettra une confirmation rapide de l'espèce.

1 866 APPELLE

1 866 277-3553

www.prevenirlesuicide.com

Bureau municipal
167 route 204
Sainte-Justine, QC
G0R 1Y0
Telephone : 418-383-5397
Télécopieur : 418-383-5398



SAINTE-JUSTINE

Heures d'ouverture
Lundi au jeudi
de 9h00 à 12h30
13h00 à 16h30
Vendredi
9h00 à 13h00

RECEPTION@STEJUSTINE.NET

Site internet : WWW.STEJUSTINE.NET